

Compte-Rendu

Réunion du Comité de Pilotage

« Cour et Place »

#2-24/09/2026 (20h30-22h30)



COMMUNE
D'ESPLAS
DE SEROU

Communauté de Communes Couserans Pyrénées

www.mairie-esplasdeserou.fr

Compte-rendu finalisé et validé collectivement pour diffusion à la fin de la présente réunion.

Participant.e.s

Lieu de la réunion : Esplas de Sérou, Salle du conseil

Personne	Qualité / représentation
Nathalie Delort	Maire
Aymeric Voisin	Conseiller municipal - référent principal en charge du projet de la cour d'école
Claire Camus-Vergeron	Adjointe
Dimitri Mallis	Conseiller municipal
Célia Barrouillet	Représentante des habitant.e.s.
Kevin Andreazza	Président du Comité des fêtes et représentant des villageois / Représentant des habitant.e.s.
Isabel di Pauli / Elodie Estrade	Représentantes APE
Emmanuel Franceschini	Délégué des parents d'élèves
Candice Rigaud	Directrice de l'école
Jacques Guinois	Conseiller municipal
Monique Soula	Conseillère municipale
Camille Sicard Stambach	Directrice ALAE
EXCUSEES	Christine Pépin, présidente du SIVE

Ordre du jour

- 1- CR de la dernière réunion
- 2- Charte de fonctionnement / communication
- 3- Points généraux à préciser
- 4- Végétalisation

Préambule : informations travaux en cours

Les ouvriers ont posé l'enrobé drainant ce mercredi matin (23/09) dans la cour. Ils ont également commencé les joints perméables autour des dalles ce jeudi à 16h.

Le sol de la cour devrait s'éclaircir dans les 15 jours à 1 mois. Enrobé beige choisi, à suivre.

1. CR de la dernière réunion

Point sur le CR de la dernière réunion : relu et validé par l'ensemble du comité de pilotage.

Nous décidons que les comptes-rendus sont fait directement pendant la réunion, validés en fin de réunion.

2. Charte de fonctionnement / communication

L'ensemble du comité de pilotage prend la décision que nous n'avons pas besoin de charte.

3. Points généraux à préciser

Des plans établis par l'architecte sont présentés pour les futures barrières : seront en acier et bois avec écart réglementaire entre les barreaux. Barrières validées par le comité de pilotage.

- Le portillon et les barrières vont prolonger le préau et seront aussi en acier et bois. Portillon en double battant avec un pan fixe. Acier et bois. En attente de devis
- Le devis de l'entreprise SEDEC pour l'espace préau 24359,65€ TTC (réparations et adaptations) + 4000 € pour le nettoyage des graffitis : essai de karcher et peinture.
- Total des devis reçus à ce jour : 40 721,65 € TTC, dont :
 - Surcoût dû aux dégradations : 31 820,34 € dont 15 458,34 € TTC pour les dégradations de l'espace préau (comprend la remise en route du chantier, le nettoyage des banches, ainsi que le coulage) + 16 362€ pour le surcoût d'enrobé fait en 2 fois
 - Coût des adaptations : 8 901,31 € TTC (sciage des murs, remplacement poteaux en bois, bardage)
- Assurance : déclaration de sinistre fait par la mairie, voir avec l'assurance de SEDEC.

4. Végétalisation

Passage en revue du plan de végétalisation. *Cf plan annexe*

Propositions du comité de pilotage :

- Eviter de végétaliser avec des plantes au pied des tilleuls, prévoir plutôt de l'herbe et mettre les plantes à d'autres endroits, extérieurs à l'école par exemple comme dans la descente paysagère.
- Interrogations sur certaines variétés de plantes proposées : non toxiques, non allergènes, comestibles ou pas.
- Questionnement sur certaines plantes, arbustes et arbres.
- Dans le talus trop d'arbres sont prévus. Proposition pour avoir des arbres fruitiers adaptés aux enfants de l'école (pommier plutôt que cognassier). Et questionnement sur le fait de planter des arbres sur la roche mère qui soutient le talus.
- Choisir un arbre qui permet de l'ombre au-dessus du bac à sable et du mulch.
- Questionnements concernant les arbres de l'entrée PMR suite à la modification de celle-ci.
- Suggestion de plantations au pied du mur côté nord dans le talus (petits fruits).
- Demande des parents d'élèves : végétaliser la barrière.

5- A voir plus tard - hors projet : ombrage devant la buvette, système de câbles et d'ombrière ou en faisant ramper la glycine.

Prochaine réunion : **mardi 13 octobre à 20h**